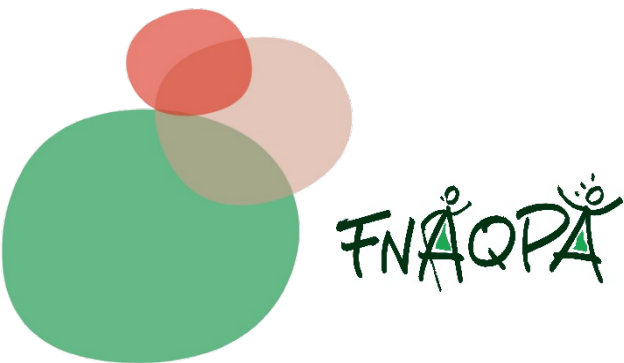




COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 2 octobre 2026

PLFSS 2027 : derrière les chiffres, toujours pas de réelle ambition pour le Grand Âge

La FNAQPA a participé hier, aux côtés des autres fédérations, à la présentation du PLFSS 2027.

+3,3 % pour les dépenses consacrées aux personnes âgées, 3 700 postes annoncés en EHPAD, 900 millions d'euros supplémentaires pour le médico-social : des chiffres rassurants en apparence, qui ne racontent pas toute l'histoire.

Malgré toute la pédagogie portée par le secteur, le vieillissement continue d'être présenté sous l'angle de la menace pour notre modèle social. Présenter ainsi une réussite collective est un mauvais signal : vivre plus longtemps devrait appeler plus de solidarité, pas servir à contenir les moyens.

Comme un air de déjà vu, beaucoup d'affichage et pas de réponse

La FNAQPA déplore une nouvelle fois une présentation très communicationnelle des chiffres, auxquels on peut faire dire beaucoup de choses. Il est donc légitime de regarder au-delà des annonces :

- Les 3 700 postes en établissements témoignent d'un recul dans les créations de postes et font douter du maintien de la trajectoire pour 2030, alors que les besoins de recrutement persistent ;
- Le prolongement de l'expérimentation de la fusion des sections soins et dépendance jusqu'à fin 2027 ne fait que repousser la réforme attendue ;
- Les 900 millions d'euros supplémentaires doivent être appréciés au regard des besoins du secteur et du gel des crédits. On a vu ce que cela a donné en 2026 :

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.



des annonces, mais en réalité un gel prudentiel qui ampute la majeure partie des mesures nouvelles et une reconduction des moyens à peine couverte.

Pour la FNAQPA, investir dans l'autonomie, c'est aussi prévenir des dépenses de santé. Les moyens consacrés à l'accompagnement ne peuvent donc être considérés comme une simple dépense à contenir.

Un contrat de qualité, positif mais à préciser

La FNAQPA accueille avec intérêt le contrat de qualité, prévoyant des financements complémentaires pour les établissements qui améliorent l'accompagnement.

La valorisation de la prévention et des gains d'autonomie va dans le bon sens. La FNAQPA sera néanmoins attentive à ce que les indicateurs mesurent la qualité perçue par les personnes accompagnées, et pas seulement la gestion des risques.

L'articulation de ce nouveau dispositif avec l'évaluation de la qualité de la HAS interroge également.

Enfin, si l'intéressement aux résultats est une idée séduisante, cela revient à complexifier une nouvelle fois la tarification des établissements au lieu de la réformer directement pour mieux intégrer la prévention.

Dans cette bataille des chiffres et des périmètres, la FNAQPA entend regarder ce qui restera réellement pour les personnes âgées : les moyens disponibles pour leur accompagnement.

La Fédération attend du débat parlementaire qu'il remette toutes les pièces sur la table. Le grand âge mérite un budget jugé sur ses effets réels, pas au fil d'annonces successives.

CONTACT PRESSE :

Sana BENSAOULA
04 72 32 59 83
06 67 86 96 73
s.bensaoula@fnaqpa.fr

À PROPOS :

La FNAQPA s'adresse aux gestionnaires d'établissements et services pour personnes âgées à but non lucratif pour défendre leurs intérêts et la qualité de vie des personnes âgées.

